

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1968)  
**Heft:** 99

**Rubrik:** A nos lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « Gazette » (Suite)

les deux journaux. M. Guisan serait le délégué du conseil d'administration, le directeur général serait M. Michel Jaccard, rédacteur en chef de la « Nouvelle Revue » et le chef de la rédaction, M. François Landgraf, le nouveau rédacteur en chef de la « Gazette ». A la question de savoir si dans ce « triangle » le poids spécifique de la « Gazette » pourrait être préservé, les collaborateurs chevronnés font les plus expresses réserves, non sans cacher leur mécontentement de ce que les négociations avec la « Nouvelle Revue » aient été conduites pendant assez longtemps à leur insu. »

« Nouvelle Revue » + « Confédéré » + « Gazette » ? M. Frei a raison de faire remarquer que les administrateurs de la « Gazette » connaissent mal, de l'intérieur, les problèmes du journalisme.

Car si l'on peut ajouter la production d'une usine à la production d'une autre, jamais la fusion de deux journaux de mentalités différentes n'a donné un total qui soit la somme des nombres des deux tirages antérieurs.

## Presse du matin, vente au numéro, etc.

« La Suisse » et la « Tribune de Lausanne » se disputent le marché des lecteurs matinaux. Cette concurrence, nous en avons parlé à plus d'une reprise, est à la fois réelle et feinte puisque la famille Payot possède des majorités déterminantes dans les deux journaux.

L'intérêt de cette concurrence tient au fait qu'elle permet de délimiter des zones, qui correspondent non seulement à des aires géographiques, mais à deux régions romandes : celle du Jura industrialisé et celle des cantons « terriens ».

Voici le tableau des zones d'influence sur la base des chiffres réunis par M. Bolliger dans la « Revue économique et sociale » de mai 1968. Les tirages totaux retenus étaient de 55 404 pour « La Suisse » et de 57 354 pour la « Tribune ». Ces chiffres datent de quelques mois, mais ils demeurent toujours significatifs.

	Tribune	Suisse
Vaud	32 571	4 965
Genève	935	28 521
Valais	8 753	2 096
Fribourg	5 361	2 151
Neuchâtel	1 907	4 193
Jura	1 296	2 538
Suisse allemande	6 094	10 702
Etranger	430	238

Certes on peut relever la pénétration de « La Suisse » dans le canton de Vaud (notamment dans le district de Nyon), sans réciprocité, mais le plus remarquable est l'écoulement plus fort du journal genevois en Suisse allemande. La différence doit pouvoir s'expliquer de plusieurs manières : organisation commerciale des deux journaux, caractères propres à l'émigration romande, etc. Toutefois, il y a, là aussi, un signe évident du poids réciproque, politique et économique, des deux régions. Genève pèse plus lourd.

### La vente au numéro

On sait que la répartition entre les abonnés et les acheteurs au numéro est déterminante pour interpréter la ligne rédactionnelle d'un journal. Plus l'on vend au jour le jour, plus il faut accrocher, multiplier les affichettes et offrir ce dont le lecteur est friand. A défaut, on risque le « bouillon ».

On interprétera de ce point de vue les chiffres valables pour les quatre grands journaux romands.

La Suisse	abonnés	14 000
	au numéro	45 000
Tribune de Lausanne	abonnés	12 700
	au numéro	44 700
Tribune de Genève	abonnés	25 300
	au numéro	35 100
Feuille d'Avis de Lausanne	abonnés	67 100
	au numéro	17 100

## Une journée au château de Lenzbourg

Pourquoi pas ? Il n'y a pas eu seulement des preux dans la vieille Suisse. Les non conformistes ne devaient pas faire défaut, mais ceux qui montaient au château pouvaient finir dans les oubliettes. Aujourd'hui, ils ne risquent rien; aussi le château de Lenzbourg a-t-il été, il y a quelque temps, le point de ralliement de mouvements divers qui s'efforcent de donner un peu de couleur à la pâleur de notre vie publique. Barbus ou imberbes, jeunes ou moins jeunes, en majorité du sexe masculin, les représentants de vingt groupes avaient répondu à l'appel de « Team 67 », un groupement politique qui a manifesté son existence lors des dernières élections au Conseil national dans le canton d'Argovie, et qui envisage de participer aux prochaines élections cantonales. D.P. était aussi présent.

Le matin, dans la maison portant le nom de Stapfer, chaque groupement avait exposé, en dix minutes au maximum, ses buts, ses réussites et ses échecs, ses ressources et ses espoirs. Empruntés au « Tagesanzeiger » de Zürich les épithètes qu'il attribue à chaque groupe représenté; nous lui en laissons la responsabilité. Mais c'est un amusant kaléidoscope.

**Team 67, Argovie** : faire une politique plus objective (sachlicher politisieren)

**Jeune Berne** : permettre à de nouvelles idées de percer

**Jeunes lions de Winterthur** : collaboration des jeunes

**Parti fédéraliste européen, Bâle** : intégration européenne

**Zeitdienst, Zürich** : ouvert à tous les courants de la gauche

**Gallusbär, Saint-Gall** : catholicisme de gauche

**Domaine public, Lausanne** : contre l'autosatisfaction

**Conseil suisse de la paix** : contre les exportations d'armes

**Syndicalistes progressistes, Zürich** : unité

**Neutralität** : les collaborateurs ne sont pas rétribués (il s'agit de collaborateurs prestigieux comme Frisch ou Dürrenmatt, sinon cette particularité n'en serait pas une)

**Mouvements des résistants à la guerre** : non violence

**Mouvement contre l'armement atomique** : comme son nom l'indique

**Manifeste de Zürich** : il y a eu des troubles; oui, mais pourquoi ?

**Club républicain de Zürich** : démocratie radicale

**Association des écrivains progressistes** : engagement

**Buch 2000** : diffuser la littérature politique

**Etudiants progressistes de Bâle** : pour une nouvelle culture

**Podium de culture politique, Berne** : construire la liberté

**Junkere 37, Bern** : foyer d'infection

**Rassemblement jurassien** : Jura libre.

On le constate facilement, il est impossible de faire une synthèse, mais tous ces groupuscules, revues et mini-partis se sont créés, vivent et disparaîtront en laissant des traces plus profondes qu'on se l'imagine communément. Et si l'on poursuivait le recensement on constaterait que seule une petite partie des groupements non conformistes étaient représentés à Lenzbourg.

## Et les frais pharmaceutiques !

Un lecteur ami, qui connaît de près les problèmes de la gestion d'une caisse d'assurance maladie, nous fait part de ces remarques sur l'article que nous avons consacré à la sécurité médico-sociale. Nous citons quelques extraits de sa lettre.

« Je suis heureux que DP ait mis en valeur l'étude commandée par les médecins. Elle le mérite. Dans

le vaste et nécessaire débat général autour de la révision de la LAMA, cette publication est utile. D'une part, elle apporte des chiffres à partir desquels la réflexion est possible, et d'autre part elle se situe plus en avant que la réponse de la Société suisse de médecine au questionnaire de l'OFAS. C'est dire que les quelques remarques que l'article suscite ne concernent pas la publication elle-même. »

Notre correspondant s'oppose, ce que font MM. Gygi et Tschopp dont nous citons l'étude, à l'assimilation des investissements aux dépenses ordinaires (ce qu'on ne fait pas dans l'enseignement). Puis il ajoute :

« J'aimerais beaucoup qu'on insiste sur le prix toujours plus élevé des remèdes. En traitement ambulatoire, pour une petite caisse-maladie comme la mienne (20 000 assurés), le coût des médicaments en 1967 a augmenté dans une proportion aussi forte que les frais d'hospitalisation (26 %). Avant de prévoir une couverture financière pour tous les abus inclus dans le coût général de la médecine, il serait peut-être temps d'examiner les raisons de cette « explosion » des frais. »

R. D.

Les frais pharmaceutiques. C'est un sujet que nous avons abordé en son temps. Il vaudra la peine d'y revenir plus en détail.

## Hara-Kiri ou haro sur qui rit d'un colonel

La Chambre des Métiers a monté à l'occasion du Comptoir suisse un spectacle audio-visuel. Nous n'avons rien à objecter à son effort; et même, vive l'encouragement à choisir un métier manuel ! Nous pensons simplement que les conditions réelles de l'exercice de la profession sont plus importantes que les belles images. C'est dans cet esprit que nous citons, en page une, deux propositions de sections romandes de la F.O.B.B. Le salaire mensuel, la présence syndicale sur le chantier même, voilà qui est déterminant à nos yeux. Nous préférons la revendication syndicale à toute propagande, qui n'analyse pas, de manière réaliste, la réalité quotidienne du métier.

Nous avons donc parlé seulement d'une épaulette militaire, à l'envers sur un cliché, qui avait choqué un colonel en mal d'inspection. Mal nous en prit. C'était un sujet tabou.

C'est ce que nous écrit la Chambre des Métiers.

« Votre numéro 98 contient quelques lignes relatives au spectacle audio-visuel que la Chambre vaudoise des Métiers a montré au Comptoir suisse.

» Fidèle abonné de votre journal, je constate avec plaisir que « Domaine public » ne néglige aucun détail pour étayer l'information qu'il transmet à ses lecteurs. En l'occurrence, dans l'espace restreint qui lui a été imparti, l'auteur du bref article intitulé : « Un colonel au Comptoir suisse » a vraiment accompli un tour de force. Il a su rendre l'essentiel du message que nous avons formulé.

» Je dois encore le féliciter pour l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard du problème très technique du montage des clichés. Parmi ceux qu'il a fallu, hélas ! abandonner — nous avons nous aussi élaboré un programme minimum — il s'en trouve un de fort original. Le cliché qui consiste à égratigner les colonels. Merci « Domaine public » de l'avoir ramassé. » Si j'osais, j'offrirais par gratitude, mais anonymement, un abonnement à « Hara-Kiri » à toute votre équipe rédactionnelle.

Chambre vaudoise des Métiers »

## A nos lecteurs

Notre prochain numéro sera le numéro 100. Il tombera le 7 novembre; il sera sur quatre pages comme d'habitude et pas sur papier glacé. Mais nous nous sommes donné un délai de réflexion pour faire le point et présenter, dès le numéro 101, quelques propositions nouvelles.